

Image not found or type unknown



Intrum justitia réclamation prime d'assurance

Par **alinesophie**, le **30/04/2013** à **19:29**

bonjour, nous avons vendu un véhicule (en panne) à un particulier nous avons envoyé le certificat de cession par mail au cabinet d assurance puis au siege. malgré nos démarches intrum justitia nous réclame la prime d assurance. que dois-je faire pour stopper la procédure de recouvrement. car la société intrum justitia nous a envoyé un appel a régularisation impayé, nous demandant de régulariser et de payer cette soit-disant dette par carte bancaire ou par d'autres moyens de paiement. je reste dans l'attente de vos conseils.

Par **chaber**, le **01/05/2013** à **09:06**

bonjour comme il est répondu régulièrement sur le forum, il est toujours préférable de procéder par LRAR. quelle est la date de réclamation de l'assureur? (c'est le plus important) S'il y a plus de 2 ans, il y a prescription. Pour l'instant vous n'intervenez pas auprès de cette société de recouvrement.